

VILLE
DE
GENAPPE



Tél: 067/79.42.00.
Fax: 067/79.42.47.
E.M.: info@genappe.be
Internet : www.genappe.be
C.C.P. : 000-0050664-30
DEXIA : 091-0001458-32

000501

Nos références à rappeler
ENV/ar/09058

34
Votre lettre du
NOV. 2008

Vos références

Entrée n°
065901

OBJET : Sécurité et signalisation routière à Bousval

Monsieur,

Par la présente, nous faisons suite à votre interpellation relative à l'objet mieux repris sous rubrique.

Vos demandes ont été soumises à la commission communale de circulation pour analyse. Les décisions suivantes ont été prises :

- les panneaux promis pour la rue Point du Jour seront placés dans les plus brefs délais ;
- les panneaux indiquant la zone 30km/h à la rue Point du Jour (avant le pont de N25) seront, quant à eux, enlevés ;
- le placement d'un panneau de priorité de droite à la rue Haute n'est pas nécessaire en raison du fait que nous sommes en agglomération et que, dans ce cas, la priorité de droite s'applique d'office.

Parallèlement à cela, dans un souci de sécurité des enfants qui fréquentent le site de la ferme Vermeiren, la fin de la zone 30km/h, actuellement à hauteur de l'Eglise de Bousval, sera déplacée un peu plus haut que ladite ferme.

Espérant avoir répondu à votre demande, nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

POUR LE COLLEGE COMMUNAL

Par Ordonnance

La Secrétaire communale

A-M LECLERCQ-DELIL



Le Bourgmestre

G. COURONNE

Gestionnaire du dossier : Aude ROLAND - Tél : 067/79.42.72

Annexe(s) : Néant

Toute la correspondance doit être adressée au COLLEGE COMMUNAL - Espace 2000, n° 3 à 1470-GENAPPE.